

DECRET N°76-27 du 5 Février 1976

portant nomination au grade de  
Médecin-Lieutenant.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU la Loi n°60-32 du 28 juillet 1960, portant création des Forces Armées Béninoises ;  
VU l'Ordonnance n°69-34/PR du 17 octobre 1969, portant statut général des personnels militaires de l'Armée Béninoise et l'Ordonnance n°70-15/D/DN du 16 mars 1970 qui l'a modifiée ;  
VU le Décret ~~UP76-26~~ du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret n°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;  
VU le Décret n°71-258 du 20 décembre 1971, portant articulation de la hiérarchie des personnels militaires en différents Corps ;  
VU le Décret n°71-44/CP/DN du 10 mars 1971, portant création du Service de Santé des Armées ;  
VU le Décret n°75-65 du 21 mars 1975, déterminant les conditions d'avancement des stagiaires des Forces Armées Béninoises dans les Ecoles Militaires Etrangères ;  
SUR proposition de la Haute Autorité chargée de la Défense Nationale ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Est nommé au grade de Médecin-Lieutenant, l'Elève FRED LAWSON.

Article 2. - Le présent décret qui prend effet pour compter du 1er octobre 1975 avec avantage financier à partir de cette même date, sera publié et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à COTONOU, le 5 Février 1976

par le Président de la République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances,

Lieutenant-Colonel Mathieu KERÉKOU

Intendant Militaire de 3ème classe  
Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 - CS 6 - SGG 4 -  
CNR 4 - Cab/Mil.4 - Ministères 13 - EMAT 20  
EMAGEND 10 - ESC 10 - IAA-DCCT-IGF-ONEPI 4  
Gde Chanc.1- DPE-DGAJL-INSAE 6 - DB-DC-2 -  
CF-Solde 2 - Trésor 4 - DIM 2 - SPD 2 -  
Intéressé 1 - EMSC 5